

Article 31 du Règlement

Une telle pratique est inacceptable dans un processus démocratique. Il semblerait que le chef de file, M. Laurent Beaudoin, n'ait pas appris de ses erreurs de 1992, alors qu'il avait violé la Loi référendaire en faveur du camp fédéraliste lors du référendum de Charlottetown. On constate qu'il faut très peu de respect pour la démocratie et la liberté de choix pour agir ainsi.

• (1410)

Ce qu'il y a de plus inquiétant, c'est de constater que le Conseil privé, dans un document distribué aux entreprises et intitulé *Businesses and Unity: Issues and Ideas* encourage les dirigeants d'entreprises à embrigader leurs cadres dans cette croisade.

Chez Bombardier, il semble qu'on ait suivi les directives du Conseil privé à la lettre. Pour nous, ces pratiques sont inacceptables et ceux qui s'y livrent devraient s'interroger sur leur façon d'agir.

* * *

[Traduction]

LA JUSTICE

Mme Diane Ablonczy (Calgary-Nord, Réf.): Monsieur le Président, les Canadiens demandent pourquoi notre système de justice ne nous protège-t-il pas.

En Colombie-Britannique, une fillette de dix ans a été kidnappée de chez elle et assassinée. À Calgary, une quatrième femme a été tuée en sept semaines. Le ministre de la Justice refuse toujours d'engager un débat sur la peine capitale. À Montréal, une guerre de motards coûte la vie à d'innocentes victimes.

Le ministre de la Justice prend prétexte de la charte des droits pour ne pas agir. Les meurtriers peuvent bénéficier d'une libération conditionnelle 15 ans seulement après avoir obtenu une peine d'emprisonnement qui est censée être à perpétuité. Pourtant, le ministre n'a pas supprimé du Code criminel cette échappatoire lâche.

Le ministre de la Justice consacra des millions de dollars à un registre sur les armes à feu, mais ne fait rien pour établir un registre efficace des agresseurs sexuels connus qui s'en prennent à des enfants.

Au Canada, nous ne devrions pas craindre pour la sécurité de nos enfants et la nôtre. Le Parti réformiste a un programme clair et précis pour parer à la faible réaction des libéraux devant les préoccupations liées à la justice. Il est temps dès maintenant de rendre le Canada plus sûr.

* * *

L'ÉCONOMIE

M. Harold Culbert (Carleton-Charlotte, Lib.): Monsieur le Président, depuis plusieurs semaines, mes électeurs de Carleton-Charlotte me demandent constamment de transmettre un message à la Chambre et au gouvernement auquel j'appartiens. Ce message vise à exprimer notre attachement et notre respect envers nos frères et soeurs du Québec ainsi que notre espoir

qu'ils demeurent au sein de notre pays, qui permet la meilleure qualité de vie au monde, le Canada.

Cependant, mes électeurs tiennent aussi à inviter le gouvernement à continuer d'accorder la première priorité au programme de création d'emplois et à la croissance économique.

Nous avons réalisé des progrès, mais il reste beaucoup de chemin à parcourir et beaucoup de travail à abattre. Une croissance économique continue et des emplois pour nos enfants et nos petits-enfants revêtent une importance primordiale pour mes électeurs de Carleton-Charlotte et, en fait, pour tous les Canadiens.

J'incite mon gouvernement à faire en sorte que le programme de croissance économique et de création d'emplois, programme dont il est l'auteur, se poursuive et profite à tous les Canadiens.

* * *

[Français]

LES ENTENTES ÉCONOMIQUES

M. Patrick Gagnon (Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine, Lib.): Monsieur le Président, les séparatistes ne peuvent plus faire croire à la population du Québec qu'ils feront mettre tous les pays étrangers à genoux, comme ils l'ont dit la semaine dernière à l'égard de l'Ontario, quand viendra le temps de négocier des ententes économiques.

Contrairement à ce qu'ils prétendent dans leur projet référendaire, un Québec séparé ne pourra pas adhérer automatiquement à l'Accord de libre-échange nord-américain. Cette prétention qu'ils affichent, et surtout le chef de l'opposition, vient d'être contredite par un expert américain qui a participé aux négociations sur le libre-échange.

Ce dernier déclare que l'accession d'un Québec souverain ne se ferait pas de façon automatique et que les négociations risqueraient d'entraîner la réouverture de dossiers chers aux Québécois comme la culture, la mise en marché de produits agricoles et même notre patrimoine hydroélectrique, Hydro-Québec.

En conclusion, le projet séparatiste des bloquistes ne sert pas les véritables intérêts du Québec et c'est pourquoi ils entendent un non retentissant, le 30 octobre prochain.

* * *

[Traduction]

LE GOUVERNEMENT

M. Ken Epp (Elk Island, Réf.): Monsieur le Président, le gouvernement se montre très timide et ne fait rien afin d'améliorer ses chances de ne pas commettre d'erreurs.

Au moment où tous les regards sont braqués sur l'équilibre délicat du pouvoir entre Ottawa et les provinces, surtout le Québec, le gouvernement poursuit son programme pauvre et sans consistance.

Où en sommes-nous en ce qui concerne la promesse d'un Parlement plus sensible aux vœux de la population et plus démocratique? Même si le gouvernement est paralysé par la question du Québec, les Canadiens se demandent ce qui est arrivé aux votes libres qui avaient été promis. Il y a au moins neuf infortunés libéraux et une multitude de Canadiens qui sont profondément déçus que cette promesse du livre rouge n'ait pas été tenue.